



## Développement durable

---

### Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de développement durable – 2018



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'aménagement, de l'environnement et des  
constructions DAEC  
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD**

---

Etat au 14.05.2018

Photo : [www.123rf.com/photo\\_16385776\\_co2-footprint.html](http://www.123rf.com/photo_16385776_co2-footprint.html)

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Avancement des actions</b>	<b>6</b>
<b>2.1</b>	<b>Urbanisation et mobilité</b>	<b>6</b>
2.1.1	Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote	6
2.1.2	Développer les plans de mobilité pour l'Etat	6
2.1.3	Quartier durable de Chamblieux-Bertigny	6
2.1.4	Quartier durable de la Poya	7
<b>2.2</b>	<b>Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie</b>	<b>7</b>
2.2.1	Marchés publics durables – fournitures	7
2.2.2	Marchés publics durables – construction	8
2.2.3	Assainissement des bâtiments de l'Etat	9
2.2.4	Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation	9
2.2.5	Participation de la population à la protection du climat	9
<b>2.3</b>	<b>Cohésion sociale, santé, famille et travail</b>	<b>10</b>
2.3.1	Promotion santé multisectorielle	10
2.3.2	Migrations et « Communes Sympas »	11
2.3.3	Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat	11
<b>2.4</b>	<b>Gestion des ressources naturelles</b>	<b>11</b>
2.4.1	Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau	11
2.4.2	Gestion globale des eaux	13
2.4.3	Concept cantonal pour les réseaux écologiques	13
2.4.4	Entretien écologique des bordures de routes	13
2.4.5	Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques	14
2.4.6	Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture	14
<b>2.5</b>	<b>Formation et recherche</b>	<b>14</b>
2.5.1	Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire	14
2.5.2	Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes	15
2.5.3	Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg	15
2.5.4	Parrainage intergénérationnel	15
2.5.5	Formation continue en entreprise sociale	15
2.5.6	Renforcer le partage sur le site Friportail	16
<b>2.6</b>	<b>Développement économique</b>	<b>16</b>

---

2.6.1	Guide « PME et développement durable » – Blue Economy	16
2.6.2	Spots Blue Economy	16
2.6.3	Promotion de l'agriculture biologique	16
<b>3</b>	<b>Outils de mesure</b>	<b>16</b>
<b>3.1</b>	<b>Evaluation de la durabilité</b>	<b>16</b>
<b>3.2</b>	<b>Monitoring du développement durable</b>	<b>17</b>
<b>3.3</b>	<b>Collaboration intercantonale</b>	<b>17</b>
<b>3.4</b>	<b>Collaboration avec les communes</b>	<b>17</b>
<b>3.5</b>	<b>Communication</b>	<b>17</b>

---

# 1 Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre

---

Ce chapitre reflète la mise en œuvre des actions de la stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg, et non pas l'ensemble des activités contribuant à la responsabilité environnementale, l'efficacité économique et la solidarité sociale dans le canton.

Depuis 2016, la gestion comptable du développement durable est centralisée au Secrétariat général de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), au lieu d'être répartie dans les Directions responsables d'actions. A la fin 2018, le bilan de financement et de mise en œuvre des actions est le suivant :

## **11 actions sont mises en œuvre avec un financement propre**

- > Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote
- > Assainissement des bâtiments de l'Etat
- > Participation de la population à la protection du climat
- > Promotion santé multisectorielle
- > Migration et communes sympas
- > Sensibilisation au développement durable dans la formation continue de l'Etat
- > Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau
- > Gestion globale des eaux
- > Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture
- > Parrainage intergénérationnel
- > Promotion de l'agriculture biologique

## **11 actions sont mises en œuvre sans financement propre**

- > Développer les plans de mobilité pour l'Etat
- > Quartier durable de la Poya et de Chamblieux-Bertigny
- > Marchés publics durables – fournitures (véhicules, restauration collective, mobilier)
- > Marchés publics durables – construction
- > Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation :
  - > Fournitures de bureau
  - > Déchets et nettoyages
  - > Energie et informatique
- > Entretien écologique des talus et des plantations bordant les routes
- > Renforcer l'éducation au développement durable à l'école obligatoire
- > Groupe éducation au développement durable dans la formation continue des enseignants et enseignantes
- > Introduction de l'éducation au développement durable dans la formation HEP-FR
- > Formation continue en entreprise sociale
- > Renforcer le partage sur le site Friportail

## **4 actions sont terminées**

- > Concept cantonal pour les réseaux écologiques
- > Guide « PME et développement durable »
- > Spots Blue Economy
- > Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques.

---

## 2 Avancement des actions

### 2.1 Urbanisation et mobilité

#### 2.1.1 Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote

##### **Plan de mobilité restreint pour le site dit « EVA » à Givisiez**

Début 2015, un plan de mobilité restreint a été mis en place à l'occasion du déménagement des services de l'environnement et de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires sur le site susmentionné (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

##### **Plan de mobilité du Service public de l'emploi**

Un plan de mobilité, orienté sur un abonnement de transports publics facilité et la promotion de la mobilité douce et l'auto partage (Mobility), a été élaboré en 2013. Le bilan est globalement positif (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

##### **Plan de mobilité pour le site de Grangeneuve**

La coordination avec l'Agroscope, lorsque celui-ci déménagera à Posieux, devra être réglée avant d'élaborer le plan de mobilité pour le site de Grangeneuve.

##### **Plan de mobilité pour le Bourg à Fribourg**

###### *Réalisations en 2018*

Le [plan de mobilité du Bourg](#) est terminé et peut être consulté sur le site du développement durable. Un guide de mise en œuvre a été distribué dans les services.

###### *Perspectives pour 2019*

L'action peut être considérée comme terminée.

#### 2.1.2 Développer les plans de mobilité pour l'Etat

###### *Réalisations en 2018*

Le groupe de travail « Plans de mobilité », dont les tâches consistent à planifier les plans de mobilité de l'Etat, à préavisier ceux-ci avant leur soumission au Conseil d'Etat et à appuyer les services dans leur élaboration, a finalisé la planification de ces derniers (définition des périmètres des sites et priorités de mise en œuvre).

###### *Perspectives pour 2019*

L'arrêté du 12 juillet 1991 sur l'attribution et la gestion des places de stationnement pour voitures devrait être révisé. L'arrêté et la planification seront ensuite soumis au Conseil d'Etat, qui décidera des prochaines étapes.

#### 2.1.3 Quartier durable de Chamblieux-Bertigny

###### *Réalisations en 2018*

Avec la nomination d'une cheffe de projet général et son entrée en fonction au 1<sup>er</sup> avril, le projet « couverture d'autoroute et développement urbain Chamblieux-Bertigny » est entré dans une phase opérationnelle plus concrète. La rédaction du projet de message au Grand Conseil a servi de fil rouge à la réalisation de plusieurs jalons stratégiques et a notamment intégré l'établissement d'une « boussole 21 » relative aux deux volets « couverture d'autoroute » et « développement urbain ». Sur procédure d'adjudication par gré à gré concurrentiel, un mandat pour l'organisation et la conduite d'un concours d'idées a ensuite été octroyé au bureau Urbaplan dont la proposition a été jugée la plus solide.

Nombre de démarches ont par ailleurs été menées pour informer, sensibiliser ou impliquer un cercle plus large d'institutions intéressées au projet. Deux ateliers « participatifs » organisés par un bureau spécialisé ont réuni en fin d'année des représentants de l'Etat, des communes concernées et également de l'Agglomération pour dégager les tendances d'une vision commune à mettre en œuvre, celle d'un quartier très peu consommateur en énergie, résilient, mixte et créateur de liens. Plusieurs rencontres avec le Smart Living Lab ont initié une collaboration qui pourra se

---

poursuivre dans le cadre des études à venir. Les bases et conditions ont ainsi pu être élaborées pour que le message, y compris le décret, puisse être présenté au Grand Conseil au premier semestre 2019.

#### *Perspectives pour 2019*

Une fois le décret adopté par le Grand Conseil, les études-test pourront être lancées (forme d'un mandat d'étude parallèles (MEP) selon norme SIA 143) et se dérouleront durant le second semestre 2019, jusqu'au printemps 2020. En parallèle, d'autres actions seront menées, portant notamment sur la structure juridique de « portage » du projet ou la mise en place d'un plan de communication à même d'ancrer le projet dans la société civile.

#### 2.1.4 Quartier durable de la Poya

##### *Réalisations en 2018*

Le message sur l'armée 2018 a été approuvé par les Chambres fédérales lors de la session d'hiver 2018. Par ce crédit d'engagement, la planification de la place d'armes de Drogens peut aller de l'avant avec comme corollaire que, selon toute vraisemblance, le site de la caserne de la Poya sera libéré à partir de 2023.

Après la nomination par le Conseil d'Etat d'un Conseil stratégique et d'un Comité de projet en 2014, les travaux se sont arrêtés en 2016, conséquence entre autres du report du délai pour l'abandon du site, initialement prévu pour 2020, et des changements de personnel au sein du Service des bâtiments.

Les Députés David Bonny et Jean-Noël Jelk ont déposé en avril 2018 une question concernant l'état des travaux et l'organisation de projet. Dans sa réponse à la question 2018-CE-98, le Conseil d'Etat retrace l'historique du projet depuis les débats au Grand Conseil en 2014, la nomination du Conseil stratégique et du Comité de projet. Il réaffirme que le site de la Poya est hautement stratégique pour l'Etat de Fribourg, de par sa centralité, son excellente desserte en transports publics et mobilité douce et sa superficie, tout en confirmant le calendrier prévu par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) pour la libération du site. Enfin, le Conseil d'Etat se montre disposé à intégrer la Ville de Fribourg dans les réflexions stratégiques sur le site.

##### *Perspectives pour 2019*

Il est prévu de redémarrer en 2019 le projet de quartier dense, durable et mixte, tel que validé en novembre 2015 dans le cadre de la stratégie de développement durable.

## **2.2 Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie**

### 2.2.1 Marchés publics durables – fournitures

#### *Réalisations en 2018*

La « Directive du Conseil d'Etat relative à l'achat des véhicules de l'Etat » a été validée en juin 2016. Elle favorise l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement et exige entre autres le respect des catégories A et B de l'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme. Depuis, aucun développement particulier n'a eu lieu. Son application est vérifiée à la fin de l'année.

La loi sur l'Agriculture a été modifiée en 2018 afin de promouvoir une offre de produits durables et de proximité ainsi que de favoriser une alimentation saine et de qualité. Ces mesures concernent notamment la restauration collective.

En 2018, le Service des bâtiments a fait effectuer une étude sur le changement de luminaires dans le bâtiment des finances par des LED. Certains bureaux en ont été équipés afin de tester leur efficacité. Il en a résulté qu'un tel investissement pourrait être rentabilisé rapidement et permettre une économie substantielle d'électricité. Les travaux de remplacement sont prévus pour 2019.

De plus, en 2018, la DAEC a signé un contrat de contracting avec un fournisseur énergétique qui prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur cinq bâtiments de l'Etat. Cette solution permet une autoconsommation énergétique.

L'assortiment des fournitures de bureau s'est enrichi de produits particulièrement respectueux de l'environnement. Notamment des fourres plastifiées de fabrication suisse produites au moyen de polypropylène 100 % recyclé et

---

conçues pour une utilisation de longue durée. L'ensemble des articles du catalogue des fournitures a été analysé et ceux qui présentent des caractéristiques de durabilité particulièrement exemplaires ont été spécifiés avec la mention ECO. Les critères retenus pour l'attribution de cette dénomination sont les suivants :

- > un ou plusieurs labels reconnus ainsi qu'une traçabilité contrôlée : production en Suisse, compensation du CO<sub>2</sub> par le producteur ou adhésion au programme myclimate,
- > des produits composés exclusivement de matière recyclée,
- > un cycle de vie produit efficient et un juste prix tout en tenant compte des règles des marchés publics.

Suite à l'adjudication du marché des périphériques d'impression (décembre 2017), le remplacement de l'ensemble des imprimantes multifonctions de l'administration fribourgeoise s'est poursuivi à un rythme soutenu. L'année 2018 a permis le déploiement de cent cinquante appareils. L'ensemble du parc de l'administration représente environ quatre cents périphériques. La nouvelle politique d'impression permettra une diminution drastique des imprimantes individuelles. Les périphériques d'impression sont attribués aux bâtiments plutôt qu'aux unités organisationnelles. Ils sont potentiellement disponibles pour plusieurs entités. Ils sont disposés de manière à en limiter le nombre. La plupart des imprimantes en fonction sont relativement anciennes et gourmandes en énergie alors que les nouveaux équipements portent le label ENERGIE STAR. L'économie se décline sur plusieurs axes, moins de périphériques, moins d'impressions (recto/verso systématique, logiciel de sécurité où seuls les impressions activées par l'auteur au moment de récupérer ses copies sont effectivement produites), des périphériques récents, labellisés ENERGIE STAR moins gourmands en énergie.

#### *Perspectives pour 2019*

Le niveau de mise en œuvre de la directive relative aux véhicules de l'Etat devrait être évalué.

Des mesures visant à concrétiser les dispositions de la loi sur l'Agriculture sur la restauration collective vont être prises.

D'autres bâtiments sont à l'étude pour être équipés de LED en 2020.

Pour les produits de type A (selon le principe 20/80, vingt pourcents des articles qui représentent quatre-vingt pourcents de la valeur du stock), lors des phases de réapprovisionnement et d'appels d'offres, le fournisseur est systématiquement interrogé au sujet d'éventuels produits qui auraient un meilleur bilan environnemental. Les alternatives proposées sont évaluées et testées. En fonction des retours, le produit est introduit dans l'assortiment de base. Des mesures incitatives qui pourraient être mises en place afin de diminuer la consommation des fournitures de bureau sont également réfléchies. Par exemple, des actions de communication ou de responsabilisation des utilisateurs. La poursuite de la numérisation des processus de l'administration cantonale ne manquera pas d'influencer positivement les consommations de matériel.

### **2.2.2 Marchés publics durables – construction**

#### *Réalisations en 2018*

Un état des lieux des mesures d'optimisation dans le domaine des routes et de la construction a été établi.

Un processus de réorganisation du Service des Bâtiments (SBat) a été lancé. Dans ce cadre, les processus d'achats ont été examinés et révisés, en y mentionnant la nécessité d'intégrer les principes du développement durable dans la politique d'achat.

Des travaux préalables ont eu lieu, en vue d'exiger la détention d'une carte professionnelle ou tout moyen de preuve équivalent pour décrocher un marché public dans le gros œuvre.

#### *Perspectives pour 2019*

Les appels d'offres du Service des ponts et chaussées seront adaptés de manière à y intégrer des critères liés à la responsabilité sociale ainsi que des considérations écologiques. Dans le cadre de la réorganisation du Service des bâtiments, d'autres mesures seront étudiées pour promouvoir la construction durable.

Enfin, une directive relative à l'exigence de la carte professionnelle (ou équivalent) sur les chantiers de construction de l'Etat devrait être édictée.

### 2.2.3 Assainissement des bâtiments de l'Etat

#### *Réalisations en 2018*

En 2015, la Fondation Energie Fribourg (FEF) a été créée pour assister les responsables des bâtiments publics fribourgeois dans la gestion de leurs bâtiments, de manière à se conformer aux dispositions légales. Leur sont notamment proposés des outils pour le suivi des consommations, des conseils pour l'optimisation énergétique par un meilleur réglage des installations techniques, ainsi que des audits approfondis menés par des bureaux d'ingénieurs accrédités. En 2017, des audits énergétiques d'une dizaine de bâtiments publics dits « gros consommateurs » selon le Règlement sur l'énergie ont été lancés avec la FEF. En 2018, le Service des bâtiments a pris connaissance du résultat de ces analyses et a lancé une dizaine d'audits énergétiques supplémentaires.

#### *Perspectives pour 2019*

Les résultats des audits mentionnés ci-dessus devraient être disponibles d'ici l'été 2020. Ils devraient servir à chiffrer les coûts et évaluer la faisabilité de futurs assainissements. Une planification détaillée, avec un plan financier, devrait ensuite être établie sur cette base.

### 2.2.4 Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation

#### *Réalisations en 2018*

En 2018, l'usage systématique de produits écologiques a été implanté dans tous les bâtiments nettoyés par du personnel de l'Etat de Fribourg.

La mise en place de distributeurs de savon moussieux a été poursuivie et est maintenant terminée.

La quantité de papier utilisée par l'ensemble des services de l'Etat a diminué de 3,6 % en 2017. Cette réduction est plus importante que la précédente et devrait se poursuivre.

Concernant la consommation électrique des équipements informatiques, le plan de gestion énergétique des postes de travail mis en œuvre les années précédentes est appliqué et maintenu dans le cadre de l'exploitation du parc de PC.

#### *Perspectives pour 2019*

Le remplacement d'anciennes auto-laveuses gourmandes en énergie par des machines ayant une meilleure empreinte écologique va débuter.

L'usage et le dosage des produits de nettoyage auprès des techniciens-ennes de surface qui ne sont pas sous la responsabilité d'un-e concierge va être contrôlé.

Par ailleurs, une évaluation de l'efficacité énergétique de la salle des machines a été effectuée par une société externe spécialisée dans le domaine qui a émis des recommandations. Suite à celles-ci et à d'autres facteurs, il a été décidé de transférer la salle des machines dans d'autres locaux de l'Etat plus appropriés. Ce transfert est planifié pour 2020. Une amélioration significative de l'efficacité énergétique est attendue de cette opération.

### 2.2.5 Participation de la population à la protection du climat

#### *Réalisations en 2018*

L'année 2018 a marqué un tournant dans la manière avec laquelle la problématique climatique est abordée dans le canton. La question climatique a été intégrée au programme gouvernemental 17-21 et une responsable de projet dans le domaine du climat a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai, avec la tâche d'établir un plan climat cantonal d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des gaz à effet de serre. Dans le domaine de l'adaptation, des ateliers de travail ont permis de réaliser un état des lieux dans les 10 domaines suivants : agriculture, forêt, biodiversité, santé, gestion de l'eau, énergie, tourisme, infrastructures et bâtiments, aménagement du territoire, dangers naturels. Ces ateliers ont débouché sur une identification des défis climatiques les plus significatifs par secteur ainsi que sur la liste des risques et opportunités. Le besoin d'agir sur ces risques au niveau cantonal a également été identifié et les mesures souhaitées pour combler ce besoin d'agir ont été énoncées par les experts.

---

Dans le domaine de l'atténuation, un atelier de travail a réuni des experts de l'administration, ainsi que des privés et des experts des offices fédéraux. Suite à cet atelier, un premier bilan CO<sub>2</sub> du canton a été réalisé en conformité avec la norme ISO 14064. Il servira de base à l'identification de mesures et permettra, par la suite, d'évaluer leurs effets.

Concernant la participation de la population dans le lancement du plan climat en 2018, il n'y en a pas eu, mis à part pour les conversations carbonées.

#### *Perspectives pour 2019*

Concernant la suite du travail dans l'adaptation et l'atténuation, il s'agira de proposer un plan de mesures dans les deux thématiques.

Les mesures proposées dans le futur plan climat pourraient être connues à partir de fin 2019, début 2020.

Des mesures de sensibilisation de la population pourraient également être étudiées et éventuellement intégrées au plan de mesures.

La population sera intégrée au travers de projets pilotes au plan climat dès 2020.

## **2.3 Cohésion sociale, santé, famille et travail**

### **2.3.1 Promotion santé multisectorielle**

#### *Réalisations en 2018*

Suite à l'adoption en mars 2017 de la nouvelle stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention (perspectives 2030) par le Conseil d'État, l'année 2018 a été consacrée aux travaux d'élaboration de son plan d'action.

Une demi-journée dialogue sur le thème de la gouvernance intersectorielle a été organisée en février 2018, en étroite collaboration avec la Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention (CCPSP). Cette demi-journée d'échange s'adressait aux institutions de promotion de la santé et de prévention mandatées, aux Secrétaires généraux, aux membres de la conférence des entités de gestion ainsi qu'aux membres et invité-e-s de la CCPSP. Dans ce cadre, plus de 70 personnes ont participé à un world café consacré à l'identification des pratiques intersectorielles déjà existantes et des éventuelles difficultés rencontrées. Une réflexion commune sur les perspectives de renforcement de la démarche intersectorielle a été entamée. Les différents éléments soulevés dans le cadre de cette rencontre ont été documentés, synthétisés pour être repris comme base de travail pour l'élaboration du plan d'action de la stratégie de prévention et promotion de la santé (PPS). Sur la base de ces travaux et de la boîte à idée de mesures réalisée en 2017 en collaboration avec les différentes Directions de l'État de Fribourg et la Chancellerie, les membres de la commission CCPSP ont identifié 10 mesures pouvant figurer dans le plan d'action (une mesure par Direction et trois mesures transversales).

En 2018, l'étude sur les risques psychosociaux chez les agriculteurs-trices, a été finalisée et présentée aux membres de la CCPSP au mois de décembre.

L'association Fri-Santé a bénéficié d'un soutien afin d'améliorer l'accès aux soins dentaires et à la prévention bucco-dentaire pour ses bénéficiaires. L'objectif du projet est de renforcer la coordination de Fri-Santé en vue de mettre en place un réseau de partenaires médecins de dentistes. Ce projet participe à renforcer l'égalité des chances.

Fourchette Verte Fribourg a effectué un état des lieux concernant les repas à domicile pour les seniors afin de démarrer un projet pilote de labellisation de ces repas (Fourchette verte @home). Dans ce projet pilote, plusieurs structures de livraison de repas à domicile pourront entamer une procédure de labellisation.

#### *Perspectives pour 2019*

L'année 2019 devrait permettre de préciser les mesures et de finaliser le plan d'action de la Stratégie de promotion de la santé et de prévention en collaboration avec les sept Directions de l'Etat de Fribourg.

En ce qui concerne Fourchette Verte, il est prévu d'intégrer des critères durables dans la labellisation Fourchette Verte@home auprès des prestataires de livraison de repas à domicile.

---

Une synthèse de l'étude sur les risques psychosociaux chez les agriculteurs-trices sera publiée dans le rapport agricole 2019.

### 2.3.2 Migrations et « Communes Sympas »

#### *Réalisations en 2018*

L'action est décrite dans le rapport annuel 2017.

La démarche « Communes sympas » implique la population civile, les politiques, les associations, les communautés, l'administration communale, les coordinateurs-trices, les délégué-es communales, l'espace de formation « L'étrier », la Haute école de travail social HETS-FR, Fribourg et le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR.

En 2018, 4 formations « Agent-e-s sympas » ont eu lieu à Bulle, Estavayer-le-Lac, Fribourg et Marly, (une quarantaine d'agent-e-s formé-e-s). 2 formations débutées en 2017 se sont achevées début 2018. Actuellement, le nombre total d'agent-e-s sympas au niveau cantonal s'élève à 490. Par ailleurs, 10 soirées de formation continue ont été organisées sur des thématiques variées telles que la communication, les préjugés et le travail avec des familles migrantes (121 participations). A signaler aussi que 4 projets favorisant l'agir ensemble au niveau local ont été cofinancés par l'IMR : le Parc Saint-Paul à Bulle, le Pique-nique multiculturel et Grenouille-toi à Estavayer-le-Lac ainsi que le Samstagsmarkt à Wünnewil-Flamatt.

Le 21 avril 2018, la journée « Communes sympas » a eu lieu à Estavayer-le-Lac. Elle était consacrée à l'« Aller vers », un fondement de la démarche. L'accent était placé sur la signification de la démarche, le rôle des un-e-s et des autres pour la renforcer, les collaborations existantes et la durabilité. Cette journée bilingue et interactive a réuni 84 participant-e-s.

Dans un objectif de soutien au développement durable, depuis 2018, les « Communes sympas » ont la possibilité de bénéficier d'une vaisselle recyclable qui est mise à disposition et gérée par le Programme Interservice de Travail Social de Marly. Les Communes sympas peuvent l'utiliser gratuitement deux fois par année.

Pour des questions d'ordre technique, une refonte du site [www.communes-sympas.ch](http://www.communes-sympas.ch) a dû être initiée en 2018. Ce processus a permis de revoir sa structure et ses contenus. Il se poursuivra encore en 2019.

#### *Perspectives pour 2019*

En 2018, le nombre de communes adhérant à la démarche n'a pas augmenté. L'IMR a, par contre, placé le focus sur le renforcement des partenaires existants. Dès 2019, des rencontres seront organisées avec les 7 communes en projet afin de discuter, avec les coordinateurs-trices et les représentant-e-s politiques, des forces, des défis de cette démarche ainsi que des attentes envers l'IMR.

### 2.3.3 Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat

#### *Réalisations en 2018*

L'action se poursuit telle que décrite dans le rapport annuel 2016.

#### *Perspectives pour 2019*

Le support de cours devrait être révisé.

## 2.4 Gestion des ressources naturelles

### 2.4.1 Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau

#### *Réalisations en 2018*

En 2018, les actions concernant la planification et la communication pour la revitalisation des cours d'eau se sont concentrées sur la sensibilisation et le soutien aux communes. Ainsi, un guide pédagogique destiné aux enseignant-es des écoles de cycle primaire et secondaire a été finalisé et est disponible sur internet. Ce guide présente environ une dizaine d'activités possibles au fil de la Sarine, du pont de St-Jean au barrage de la Maigrange, en ville de Fribourg.

---

En dehors de ce guide, les participations à deux journées destinées au public via le Festival du Film Vert lors de la projection du film « Dans le lit du Rhône » et l'inauguration du Palon à Prez-vers-Noréaz ont permis à la population de mieux comprendre les enjeux de la revitalisation dans le canton de Fribourg. Par ailleurs, une demi-journée d'information en lien avec la revitalisation de la Sarine a également été organisée en collaboration avec le Service des forêts et de la faune auprès du personnel forestier afin de présenter la revitalisation en mettant l'accent sur le projet de revitalisation de la Sarine et ses enjeux urbains et écologiques.

Dans le cadre de la sensibilisation des jeunes, des plantations avec les écoles en région de montagne à Jaun ont permis aux enfants de mieux comprendre l'interaction entre l'eau et l'Homme dans les conditions particulières que représentent les Préalpes. L'aspect de la revitalisation et les enjeux écologiques ont été intégrés à une présentation principalement axée sur le cycle de l'eau, les dangers naturels et les mesures de protection envisageables.

En terme de suivi dans le cadre de la promotion de la revitalisation des cours d'eau en 2018, le Service de l'environnement a encouragé et soutenu divers projets pilotes tels que la revitalisation de la Biorde (Attalens, Bossonens, Granges et Jongny), de la Broye (Surpierre, secteur Villeneuve), du Heitiwilbach (Düdingen), de la Petite-Glâne (Missy, Vallon, Saint-Aubin et Vully-les-lacs), de la Sarine (Fribourg), de la Singine (Wünnewil-Flamatt, Neueneegg) et de la Sionge (Vaulruz et Sâles). Mis à part ce soutien administratif et technique, le mandat prévu en 2017 visant à trouver des modes de financements alternatifs afin de lever les freins à la mise en œuvre de projet de revitalisation a été initié. Basé sur un projet pilote, cette recherche de fonds s'inspire de modèles existants tels que mis en place par l'association « Broye source de vie » notamment. Un autre mandat, ayant pour objectif la mise en avant des projets de revitalisation du canton grâce à des photos des projets réalisés ou prévus, a également été lancé en fin d'année.

Grâce à une excellente collaboration entre le Service de l'environnement et celui de l'agriculture dans le cadre de remaniements parcellaires, plusieurs mesures de revitalisation ou de mises à ciel ouvert ont pu être intégrées, (p. ex. R. du Creux de la Chetta et Chandon à Léchelles). Leurs réalisations sont prévues pour 2019, tandis que des discussions sont en cours pour la commune de Sivirez.

#### *Perspectives pour 2019*

La recherche de fonds permettant aux communes la mise en œuvre plus rapide de projet de revitalisation se poursuivra dans le cadre d'un projet pilote (pour l'instant la Petite-Glâne). Le mandat visant à rendre public les projets de revitalisation par le biais de photos se perpétuera également, avec à la clé une brochure de présentation.

En termes de sensibilisation des jeunes, les Directions de l'instruction publique des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud organiseront des participations à un atelier/animation durant le concours « Environnement et Jeunesse » le 4 juin destinés aux classes 1H à 11H. Une présentation du Service de l'environnement sera également organisée le 1<sup>er</sup> mai prochain dans le cadre de la journée des enseignants du canton de Fribourg. Cette dernière aura pour thème l'activité réalisée avec les classes de la commune de Jaun, soit la présentation sur le cycle de l'eau et les dangers naturels.

En ce qui concerne les projets de revitalisation, le Service de l'environnement poursuivra son implication dans les divers projets-pilotes en cours (Biorde, Petite-Glâne, Broye, Singine, Sionge, Glâne) ainsi que dans les remaniements parcellaires à venir. Les projets de revitalisation de la Broye et de la Sionge devraient arriver à leur terme courant 2019 avec des travaux prévus en 2020.

Sont également prévus en lien avec la revitalisation, l'adaptation des pages du domaine « Eaux superficielles » du site internet de l'Etat de Fribourg ainsi qu'une communication autour de l'espace réservé aux eaux grâce à une lettre destinée aux communes, à la création d'un message clé parlant, celle d'une brochure dédiée à l'espace réservé aux eaux ou encore diverses informations destinées aux préposés à l'agriculture, aux bureaux d'aménagistes, aux ONG, à l'UPF et aux services de l'Etat.

## 2.4.2 Gestion globale des eaux

### *Réalisations en 2018*

En application de la loi sur les eaux, la gestion des eaux se fait désormais de manière globale, en prenant en compte non seulement sa protection, mais également ses diverses utilisations et les mesures nécessaires pour se protéger contre les crues. La gestion globale des eaux intègre les grands thèmes suivants : l'évacuation et l'épuration des eaux ; la protection des eaux superficielles ; la protection des eaux souterraines et l'aménagement et l'entretien des cours d'eau et des lacs. Un projet de synthèse des études de base (EB) et plans sectoriels (PS) réalisés pour ces thèmes a été produit en 2018.

Les communes devront réaliser des plans directeurs de bassin versant (PDBV) afin de concrétiser les objectifs fixés par l'Etat dans les EB et PS. Pour ce faire, elles devront pouvoir disposer d'un cahier des charges précis afin d'éviter des prestations et des dépenses inutiles. Cela permettra également un gain de temps pour l'Etat lorsqu'il devra examiner les dossiers qui en résulteront. L'élaboration des cahiers des charges a débuté (domaine de l'évacuation des eaux).

Concernant la planification cantonale pour l'épuration des eaux, les études pour la régionalisation se sont poursuivies, notamment en Singine, en Gruyère et dans la Broye.

Finalement, une étude globale a été réalisée dans le bassin versant du Lac de Morat afin de définir l'origine des apports excessifs en phosphore responsables du déficit en oxygène constatés dans ce lac.

### *Perspectives pour 2019*

La synthèse des EB et PS sera finalisée en 2019 suite à différentes phases de consultation. Le contenu contraignant de ce document sera ensuite intégré au plan directeur cantonal.

Concernant les PDBV le solde des cahiers des charges devrait pouvoir être établi en 2019.

Pour la réalisation des PDBV, les communes sont tenues de se grouper selon les formes de la collaboration intercommunale instituées par la législation sur les communes. L'Etat s'est engagé à soutenir les communes dans ces démarches. Des informations préalables concernant l'organisation par bassin versant, les tâches à réaliser et leur financement doivent être transmises aux communes (descriptif des tâches, budgets à prévoir, principe d'organisation et de financement). Des aides à l'exécution et séances d'information sont prévues dans ce but.

Les dernières études pour la régionalisation de l'épuration devraient pouvoir être conclues. Sur cette base, la planification cantonale pour l'épuration (régionalisation et traitement des micropolluants) pourra être définitivement finalisée.

## 2.4.3 Concept cantonal pour les réseaux écologiques

Cette action est terminée. Le concept [Réseaux écologiques – Aide à la mise en œuvre](#) est disponible sur internet.

## 2.4.4 Entretien écologique des bordures de routes

### *Réalisations en 2018*

Adoptée fin 2016 et issue des travaux menés en commun par le Service des ponts et chaussées et le Service de la nature et du paysage sur la base d'un inventaire écologique des bordures de route, la Directive 996 F « Classification et principes de fauchages des surfaces vertes en bordure de route cantonale » est appliquée par le personnel en charge de l'entretien des routes. Une partie d'entre eux a suivi un cours du SANU à ce sujet.

### *Perspectives pour 2019*

Un bilan de la mise en œuvre de la directive sera à nouveau tiré, et l'opportunité d'une éventuelle adaptation de son contenu discutée.

## 2.4.5 Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques

### *Réalisations en 2018*

La Directive bois est disponible sur le site du développement durable ([www.fr.ch/daec-dd](http://www.fr.ch/daec-dd)). Une des premières réalisations importantes du canton en matériau bois est le bâtiment de la police cantonale, à Granges-Paccot.

### *Perspectives pour 2019*

Dans sa réponse à la question Gaillard Bertrand / Bonvin-Sansonens Sylvie (2018-CE-36) sur l'utilisation du bois fribourgeois, le Conseil d'Etat répond de la manière suivante : « le canton ne prévoit pas un, mais plusieurs bâtiments qui seront construits en bois durant cette législature, comme la Ferme laitière de l'Institut agricole de Grangeneuve qui devra être réalisée en bois suisse avec une priorité au bois fribourgeois, la surélévation de la halle technologique et la construction de la salle polyvalente de l'Institut agricole de Grangeneuve qui sont actuellement en phase de développement et dont il est prévu que leur construction soit réalisée en bois, la construction de la salle de sport triple située dans le campus du Lac noir ou encore le renouvellement d'un dépôt du Service des ponts et chaussées à la Joretta sur la commune de Sâles. D'autres projets sont en planification comme par exemple la construction du nouveau musée d'histoire naturel qui pourrait être réalisé soit totalement, soit partiellement en bois. Il est toutefois nécessaire d'attendre les résultats du concours d'architecture et d'évaluer les propositions qui seront faites par les différents bureaux. »

## 2.4.6 Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture

### *Réalisations en 2018*

Les premiers travaux d'étude et les relevés de terrain sont terminés et un rapport intermédiaire « Valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture » a été livré en décembre 2018. Il présente le suivi de projets pilotes et des propositions de méthodologie pour le canton de Fribourg. Finalement, dix sites ont été suivis. Les projets (par ex. remblais ou améliorations de parcelles) se situaient à des stades d'avancement variés et ont permis de récolter des informations pertinentes. En plus, les références techniques, administratives et légales des différents cantons ont été étudiés et comparés avec les procédures actuelles dans le canton de Fribourg. Des critères de base sont proposés pour permettre de définir un sol dégradé méritant une amélioration par revalorisation avec des matériaux terreux. Dans une vue synthétique des propositions d'aménagements et de procédure en fonction du type d'interventions et de la typologie des projets ont été faites.

### *Perspectives pour 2019*

La présentation du rapport sur la valorisation terreux dans l'agriculture a été faite aux spécialistes du sol au début mars 2019. Il est prévu, sur la base du rapport intermédiaire, d'effectuer une étude pour adapter la procédure administrative.

## 2.5 Formation et recherche

### 2.5.1 Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire

#### *Réalisations en 2018*

Les démarches accomplies auprès du Service de l'enseignement obligatoire de langue française sont décrites dans le rapport annuel 2016.

Un concept de formation continue dans le domaine de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) pour différents acteurs des écoles germanophone du canton a été établi par la personne responsable. Des formations ponctuelles ont eu lieu avec les enseignants des cycles I et II, les didacticiens de branches (cycle I – III) et les présidents de branches. L'adhésion au Schulnetz21 est fortement conseillée pour stimuler les établissements entiers à travailler l'EDD. Des entretiens avec des directions du cycle III ont eu lieu.

#### *Perspectives pour 2019*

En 2019, tous les responsables d'établissement et directeurs de CO devront suivre une introduction à l'EDD. Une formation obligatoire d'une demi-journée est prévue pour tous les enseignants du cycle III en matière d'une éducation en vue d'un développement durable. La collaboration avec les groupes de branches devrait se poursuivre. La

---

collaboration entre les régions linguistique devrait s'intensifier. Le réseau des écoles membres du schulnetz21 devrait s'agrandir.

#### 2.5.2 Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes

##### *Réalisations en 2018*

Des groupes de travail (pour les cycles I, II et III) et un groupe de pilotage ont été constitués, composés de collaborateurs pédagogiques du Service de l'enseignement obligatoire de langue française et de responsables d'établissements scolaires. Ils testent des outils didactiques et ressources pédagogiques dans le domaine de l'éducation en vue du développement durable, pour ensuite les mettre à disposition des équipes enseignantes.

##### *Perspectives pour 2019*

Le travail de mise à disposition d'outils et de ressources pédagogiques aux équipes enseignantes va se poursuivre.

#### 2.5.3 Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg

##### *Réalisations en 2018*

Un cours d'introduction générale d'épistémologie des sciences et des mathématiques pour une éducation en vue d'un développement durable est proposé à toutes les étudiantes et à tous les étudiants de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg (HEP-FR). Une formation interdisciplinaire de deux semaines intitulée « Demain en main – Zukunft mitgestalten » est également proposée.

De plus une unité de recherche « Enseignement et apprentissage des disciplines scientifiques » mène des travaux de recherche en didactique spécifique dans le domaine de l'EDD. Ses travaux sont présentés sur le site de la HEP.

##### *Perspectives pour 2019*

L'action va se poursuivre dans sa forme actuelle.

#### 2.5.4 Parrainage intergénérationnel

##### *Réalisations en 2018*

Le projet visait à développer l'ouverture de quelques jeunes du CO de Marly vers le monde professionnel et à développer leur autonomie dans leurs démarches, en particulier dans la recherche d'une place d'apprentissage. Ces élèves ont profité d'un accompagnement par des parrains seniors dans leurs recherches.

##### *Perspectives pour 2019*

Le projet devrait évoluer. Il s'agira de préparer à l'entretien d'embauche un public non qualifié en recherche d'emploi. Le but est d'accompagnement des jeunes adultes non qualifiés dans la préparation de leur dossier de candidature ainsi que d'un entretien d'embauche, pour un premier emploi ou une réorientation professionnelle.

#### 2.5.5 Formation continue en entreprise sociale

##### *Réalisations en 2018*

La nouvelle formation CAS Entrepreneurat social vise à faire cohabiter la logique de l'entreprise (viabilité économique) et celle de l'intervention sociale (efficacité sociale). La formation est proposée par la Haute Ecole de Gestion de Fribourg. L'offre a été retravaillée et s'articule autour de l'intégration des défis sociétaux dans l'organisation, la cohérence de l'organisation en termes de gouvernance et management, les modèles de management agile et participatif, la mesure de la performance globale et la valorisation de la création de valeur. Les inscriptions ont été ouvertes en automne 2018 et la formation a débuté en mars 2019.

##### *Perspectives pour 2020*

Il est prévu d'ouvrir un deuxième cycle d'information à l'automne pour un démarrage prévu début 2020.

## 2.5.6 Renforcer le partage sur le site Friportail

### *Réalisations en 2018*

Cette action vise à renforcer l'intégration des principes du développement durable dans Friportail, le site des services de l'enseignement de canton. A cet égard, des nouvelles ont été publiées et envoyées aux équipes enseignantes, en lien par exemple avec des journées thématiques (eau, droits de l'enfant, pédibus) ou avec des projets spécifiques pour les établissements scolaires.

### *Perspectives pour 2019*

L'action va se poursuivre sous sa forme actuelle.

## **2.6 Développement économique**

### 2.6.1 Guide « PME et développement durable » – Blue Economy

Cette action est terminée.

### 2.6.2 Spots Blue Economy

Cette action est terminée.

Les spots peuvent être visionnés sous [www.blue-economy.ch](http://www.blue-economy.ch).

### 2.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

#### *Réalisations en 2018*

Cette action a pour but d'informer les agriculteurs qui aimeraient se reconvertir à l'agriculture biologique. Ces prestations sont dispensées par Grangeneuve, l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg.

Treize conseils individuels en vue d'une reconversion à l'agriculture biologique ont été fournis en 2018. Tandis que le nombre de conseils a été stable, avec un nombre de conseil dans la moyenne, un nombre record de 20 exploitations sont passées au bio pour le premier janvier 2019 dans le canton.

#### *Perspectives pour 2019*

Il est difficile d'estimer quelle sera la demande en termes de conseils à la reconversion en 2019. Bien que le marché Bio ait encore un certain potentiel de croissance, la reconversion vers un mode de production biologique comporte aussi un risque économique. En effet, lors des deux premières années de production, il n'est pas possible de vendre la production aux prix du bio. Cependant, ces incertitudes au niveau du développement des marchés et des exigences bio pourraient augmenter la demande pour des conseils pointus. Afin de relancer les visites aux fermes de référence, des mesures de promotion sont envisagées.

## **3 Outils de mesure**

### **3.1 Evaluation de la durabilité**

En 2018, deux évaluations de la durabilité ont eu lieu : projet de loi sur la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises III et décret d'acquisition pour un immeuble à Granges-Paccots.

En 2019, seize évaluations de la durabilité vont avoir lieu :

- > DAEC : La couverture de l'autoroute à Chamblieux
- > DAEC : Le projet de développement urbain à Chamblieux-Bertigny
- > DAEC : L'assainissement et la transformation de l'Hôtel cantonal
- > DEE : La révision de la Loi sur la promotion économique LPec
- > SAfU : Décret relatif au crédit d'investissement de la rénovation de l'ancien laboratoire cantonal pour les besoins de la Faculté des sciences et de médecine (CE 26 juin 2018)
- > S2 : Décret relatif au crédit d'engagement pour l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye (CE 26 juin 2018)

- > SeCu : Décret relatif au crédit d'acquisition d'un terrain à Domdidier, et crédit d'engagement pour une nouvelle construction pour accueillir le SIC (CE 2 juillet 2018)
- > S2 : Projet de LESS révisée (CE 4 septembre 2018)
- > SG-DICS : Projet de loi modifiant la loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) et la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) (CE janvier 2019)
- > SeCA : Le projet de plan directeur cantonal dans le cadre du rapport qui a été adressé au Grand Conseil.
- > DSAS : Le Rapport sur la situation sociale et la pauvreté
- > DSAS : La réforme LASoc, préparation du message et de l'Avant-projet de loi (en cours)
- > DSAS : La modification de l'art. 18 al. 2 (délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse) de la Loi sur l'enfance et la jeunesse, suite à la Motion Meyer Lötscher/Aebischer
- > DSJ : LPOL, Loi sur la Police cantonale
- > SPC : La route de la Fonderie
- > SPC : Riederberg- Boesingen

### 3.2 Monitoring du développement durable

Depuis 2010, Fribourg est membre du « Cercle Indicateurs », plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes suisses. Le canton a participé en 2011, 2013, 2015 et 2017 au relevé bisannuel de ces indicateurs. Selon le relevé de 2017, le canton de Fribourg s'est amélioré sur certains indicateurs, notamment concernant la diversité des espèces végétales, l'accès au système de transports publics ou encore des déchets urbains. Il reste cependant en-dessous de la moyenne des 18 cantons participant à ce monitoring. Les résultats sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que dans l'Annuaire statistique 2018 du canton de Fribourg. Un commentaire de ces résultats a également été publié sur le site de l'Office fédéral du développement territorial (OFT). Le prochain relevé aura lieu en 2019.

En 2018, le canton de Fribourg a participé aux travaux de la plateforme « Cercle Indicateurs » visant à sélectionner des indicateurs supplémentaires afin d'étoffer l'analyse bisannuelle. Cette nouvelle approche devrait être testée dans le cadre du relevé 2019. Le groupe étudie également la manière d'aligner les indicateurs cantonaux sur les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable

### 3.3 Collaboration intercantonale

Le canton de Fribourg est membre du Comité de Coord21, association des collectivités publiques en faveur du développement durable. L'association propose à ses membres des cours et rencontres permettant le partage d'expérience. Une Newsletter permet l'échange d'outils pratiques. Certains d'entre eux sont mis en lien sur les pages Internet de l'Etat de Fribourg.

Le canton est également membre du Réseau cantonal de développement durable (RCDD), créé en 2018, dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

### 3.4 Collaboration avec les communes

En 2018 ont débuté les travaux de révision du Portefeuille d'actions en faveur du développement durable destiné aux communes, en collaboration avec l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF).

### 3.5 Communication

Les pages portant sur le développement durable ont été complètement révisées suite à la refonte du site Internet de l'Etat.